

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 57 (1977)
Heft: 2

Artikel: La conjoncture franco-suisse dans le domaine des services
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conjoncture franco-suisse dans le domaine des services

Traditionnellement intenses, les relations franco-suisse dans le domaine des services sont caractérisées en ce milieu d'année par un certain tassement observé dans la plupart des secteurs où l'offre s'adresse directement au public français. Mais on constate en même temps une nette croissance des services attachés aux activités industrielles. L'impression d'ensemble qui se dégage d'une enquête par sondage effectuée auprès de membres de la Chambre de commerce suisse en France et concernant pour l'essentiel les activités en France peut se résumer en quatre observations :

- léger affaiblissement, voire stagnation des affaires dans les transports ;
- difficile maintien du volume des affaires traitées dans les assurances directes ;
- maintien, voire croissance en chiffre d'affaires, des importations-exportations franco-suisse ;
- nette augmentation du facteur « services » attaché aux activités industrielles du fait d'un grand effort d'exportation vers des pays tiers.

En apparence, cette conjoncture n'accuse que peu de relief. On ne peut pourtant pas en conclure à l'absence d'événement ou d'évolution. Rappelons que les entreprises suisses établies en France subissent le double effet d'une demande déprimée en France et d'une monnaie helvétique appréciée par rapport au franc français. Dans certains secteurs s'y ajoutent des dispositions réglementaires défavorables et discriminatoires à l'égard des entreprises à capitaux étrangers. Dans aucun secteur, par conséquent, le climat général des affaires ne nous a été décrit comme favorable ou bon. Avec des nuances, certes, un certain pessimisme prévaut.

Les échanges commerciaux

Les échanges franco-suisse ont accusé une certaine reprise en 1976 (en F.S. + 2,8 % d'importations suisses et + 13,5 % d'exportations suisses) par rapport à l'année précédente. (Voir par ailleurs des indications plus détaillées dans la partie consacrée à notre Assemblée générale.) En chiffres d'affaires, cette tendance a persisté au cours des mois du premier semestre 1977. On notera que cette augmentation succède à une conjoncture de repli observée en 1975, année qui avait été marquée par une baisse de 19,2 % des importations suisses de France et de 4,6 % des importations françaises de Suisse.

Si cette reprise constitue un phénomène réjouissant, elle présente aussi des aspects notoirement préoccupants.

En effet, le taux de change médian du franc suisse était de 1,63 franc français en 1975 et de 1,90 en 1976. Or, en 1975, le prix unitaire moyen des produits français vendus en Suisse était de F.S. 0,65 le kilo ; en 1976, ce prix unitaire ressort inchangé à F.S. 0,65. La dévaluation moyenne du franc français par rapport au franc suisse étant de 14,2 %, les exportateurs français pouvaient aisément répercuter sur leurs prix une inflation intérieure qui, selon les chiffres officiels, n'a pas dépassé dix pour cent. A l'inverse, le prix médian du kilo de marchandise importé de Suisse en France était de F.S. 8,87 en 1975 et de 8,67 en 1976. Or, ce prix avait à supporter une appréciation du franc suisse de 16,5 % par rapport au franc français et un taux d'inflation suisse d'un peu moins de deux pour cent.

Dans ces conditions, les termes de l'échange se sont fortement dégradés au détriment des exportations suisses et de leurs organisations de vente et de service en France qui, elles, assument en plein le coût de l'inflation française tout en subissant par ailleurs les réglementations plus ou moins draconiennes concernant les prix ou les marges. Il n'est pas exagéré de parler d'une aggravation générale des conditions dans lesquelles opèrent les exportateurs suisses en France, voire les importateurs français de produits suisses. Si cette aggravation est variable d'une branche ou même d'une entreprise à l'autre, elle n'en est pas moins préoccupante dans l'ensemble puisqu'elle se traduit par un amenuisement des marges et de la rentabilité. Dans certains cas, la limite de ce que les entreprises sont capables de supporter sans préjudice grave est d'ores et déjà atteinte.

Les transports

Tributaires immédiats des mouvements de marchandises, les entreprises de transports sont pour ainsi dire aux premières loges pour recueillir les effets de la conjoncture commerciale. L'impression générale qui se dégage des réponses qui nous ont été faites est que la concurrence dans ce secteur est devenue plus âpre. Les firmes implantées en Suisse depuis longtemps et les succursales françaises de transitaires et transporteurs suisses font état d'un affaiblissement du tonnage offert au transport de Suisse en France, de même qu'en sens inverse. Des maisons moins anciennes dans le transport franco-suisse observent des chutes de tonnage de 35 à 40 %. Parallèlement, on constate que les tarifs sont beaucoup plus discutés et la rentabilité de certaines opérations avec la Suisse s'en trouverait altérée.

En tonnage, les importations suisses de France en 1976 avaient atteint 7,44 millions de tonnes, les importations françaises de Suisse 388 000 tonnes. Ce déséquilibre est traditionnel et tient à la nature des produits entrant dans les échanges et que reflète d'ailleurs aussi la différence des prix unitaires dont il était question plus haut. La part du rail continue à décroître par rapport à celle de la route : de 30 % en 1974, elle est revenue à près de 25 % en 1976. Un léger mieux (+ 3 %) est toutefois observé pour le premier trimestre 1977 par rapport à l'année précédente, mais il ne compense évidemment pas la chute de 28 % enregistrée par rapport à l'année record 1974. Récemment, les Chemins de fer fédéraux suisses ont étendu au trafic avec la France la baisse de 10 % des tarifs (réseau suisse) accordée début 1976 au trafic avec l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Cette disposition temporaire (son renouvellement pour 1978 n'est pas encore acquis à l'heure où nous écrivons ces lignes), ainsi que certaines facilités mises au point dans l'information de la clientèle, pourrait contribuer au redressement du trafic ferroviaire franco-suisse. Mais celui-ci est forcément limité par l'insuffisance des aménagements d'accès direct des usines françaises au réseau de la S.N.C.F.

Quant au trafic aérien franco-suisse, les cinq premiers mois de l'année ont permis d'enregistrer un accroissement de 2 % du nombre de passagers et de 7 % du tonnage de fret (estimation). Ces indications se rapportent à la seule compagnie Swissair. A noter que l'offre de capacité de transport est inchangée, ce qui, à terme, devrait favoriser des compagnies moins « saturées » dans leur trafic France-Suisse.

L'assurance directe

Dans l'assurance directe, les compagnies suisses opérant en France continuent de profiter de la bonne renommée que ce secteur d'activité suisse s'est acquise dans le monde entier. On observe cependant que les récentes turbulences qui, à la suite d'affaires retentissantes ont secoué le monde

financier suisse, sont susceptibles de ternir cette réputation.

Ce serait d'autant plus préjudiciable à la bonne marche des affaires d'assurance en France que celles-ci subissent de plein front une conjoncture maussade. Dans l'assurance automobile, une véritable guerre des tarifs est en cours et le coût des sinistres est en hausse. Un certain tassement s'observe également dans les autres risques. Dans l'assurance-vie, on assiste à une nette décélération de la croissance. S'agissant d'une épargne contractuelle, cette branche enregistre une courbe d'évolution parallèle à celle de l'épargne bancaire. Il n'empêche qu'en France le marché de l'assurance-vie offre encore de grandes possibilités. Par rapport à la population, le nombre des contrats-vie est à peu près quatre fois plus élevé en Suisse qu'en France. Enfin, la phase dépressive que traverse l'industrie du bâtiment retentit indirectement sur l'assurance-vie, celle-ci couvrant normalement le risque de décès du titulaire de crédit-logement.

Service exportation

Il n'est pas exclu que le plus fort développement des services soit actuellement enregistré par les entreprises industrielles suisses en France dans le domaine de l'exportation vers des pays tiers. En effet, la plupart de ces entreprises signalent une croissance notable de leurs exportations vers des pays tiers. Il est difficile d'en apprécier l'ampleur. Mais selon les indications qui nous ont été fournies, l'ensemble de ces prestations — qui profitent d'ailleurs largement à la balance commerciale française — pourrait atteindre deux milliards de francs français. Pareil résultat n'a été possible que grâce au concours des réseaux commerciaux des maisons-mères suisses et à un renforcement de la « pyramide de services » qui surmonte nécessairement — et probablement de plus en plus — toute activité industrielle portant sur des fabrications hautement élaborées.

Revue économique franco-suisse

winterthur
assurances

Entreprises régies par le Code des Assurances

Direction pour la France

102 quartier Boieldieu 92800 Puteaux

Adresse postale : Cedex n° 18, 92085 Paris La Défense

Téléphone 776 70-00 Télex Suisasu 620536 F

Automobile - Incendie - Risques divers - Transports - Crédits commerciaux - Retraites revalorisables
Assurances collectivités du Personnel des entreprises - Toutes assurances en cas de décès et en cas de vie